

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

# MODALITÉS DE SÉLECTION ÉQUIPE DE FRANCE 2026

# CYCLISME *SUR PISTE - SPRINT RELÈVE*



## Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon - CS 40100 - 78069 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX  
Tél : **08.11.04.05.55** (non surtaxé) – E-mail : [info@ffc.fr](mailto:info@ffc.fr) – Web : <http://www.ffc.fr>  
Fédération affiliée au CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français)  
Créée le 6 février 1881 sous la dénomination Union Vélocipédique de France





# PRINCIPES GÉNÉRAUX DE SÉLECTION

**Ces principes généraux de sélection sont communs à l'ensemble des disciplines du cyclisme :**

- 1 - Le Directeur Technique National est le sélectionneur. Il arrête la sélection nominative sur proposition d'une Commission technique de sélection, après avis du Directeur du Service Médical de la FFC.
- 2 - Le Directeur Technique National effectue son choix parmi les sportifs licenciés UCI de nationalité française sélectionnables dans l'objectif prioritaire de l'Équipe de France qui est d'obtenir des titres et des médailles mondiales et olympiques.
- 3 - La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et les remplaçant(e)s. Les remplaçant(e)s peuvent être désignés « titulaire » à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.
- 4 - le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qui n'est manifestement plus en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il est retenu, en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale, de l'absence totale ou partielle de surveillance médicale réglementaire.
- 5 – Après consultation de l'encadrement technique de l'Équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif, qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'Équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération. La cohésion de l'Équipe de France étant un élément essentiel à la performance individuelle et collective, l'éligibilité aux critères techniques et sportifs détaillés en suivant ne fait aucunement obstacle à une décision du DTN d'écartier tout sportif dont l'attitude, le comportement, les actes ou refus d'adhérer aux règles de vie du collectif ou aux consignes des encadrants, viendraient à nuire à l'Équipe de France, à ses performances, à sa préparation ou encore à son image.
- 6 - Les sportifs s'engagent à honorer toute sélection en Équipe de France et à respecter le calendrier de préparation, dont le parcours de compétitions et de stages, défini par le Head Coach ou l'Entraîneur National en charge du collectif concerné. En cas d'exemption de stage ou de compétition pour raison médicale, un certificat de contre-indication médicale doit être établi par le médecin en charge du collectif concerné.
- 7- Le Directeur Technique National peut ne pas appliquer les quotas attribués au pays.
- 8 - Seule une sélection officielle et provenant de la Direction Technique Nationale sera valide.



# CALENDRIER DE L'EQUIPE DE FRANCE SPRINT RELÈVE

<u>MISSION</u>	<u>Intitulé</u>	<u>Date début</u>	<u>Date fin</u>	<u>Pays</u>
<u>1</u>	<u>The Next Generation U19 - Apeldoorn</u>	<u>09/01/2026</u>	<u>11/01/2026</u>	<u>Pays-Bas</u>
<u>2</u>	<u>Championnats d'Europe U19/U23 - Cottbus</u>	<u>07/07/2026</u>	<u>12/07/2026</u>	<u>Allemagne</u>
<u>3</u>	<u>Championnats du monde U19 - Zolder</u>	<u>19/08/2026</u>	<u>23/08/2026</u>	<u>Belgique</u>

## Stages

Un programme de stages est mis en place par la FFC afin d'identifier et d'évaluer les qualités des athlètes dans différentes spécialités sur piste, de perfectionner certains facteurs et d'optimiser la préparation des athlètes aux échéances internationales.

Ces stages sont complémentaires aux activités réalisées en clubs et/ou teams, en structures d'entraînements fédérales, en pôle ainsi qu'au sein des comités départementaux et régionaux et des différentes actions de formation, de perfectionnement, de suivi et d'évaluation par les différents acteurs du cyclisme français. Ils sont obligatoires dans la cadre de la préparation de l'Equipe de France.

Ainsi, pour chaque stage, les athlètes sont retenus en fonction de leurs capacités immédiates ou futures à intégrer l'Équipe de France sur une compétition internationale à venir. Les compétitions majeures et de références pour 2026 étant les Championnats d'Europe et les Championnats du Monde.

# Compétitions

Les disciplines de sprint présentes au programme des compétitions nationales et internationales sont les suivantes :

## **DISCIPLINES OLYMPIQUES :**

- **Sprint :**
  - **Vitesse par équipe**
  - **Vitesse individuelle**
  - **Keirin**

## **DISCIPLINE NON OLYMPIQUE**

- **Sprint:**
  - **Kilomètre contre-la-montre**

Le programme du collectif Piste - Sprint Relève de l'Équipe de France s'intègre dans un objectif global permettant de contribuer durablement à remporter des médailles aux Jeux Olympiques. À ce titre, les disciplines actuellement au programme des Jeux Olympiques présentent un caractère prioritaire de préparation pluriannuelle. Pour ce qui est de l'épreuve du KM, l'importance se construira au cas par cas et dans la mesure où cela peut contribuer à la performance dans une discipline Olympique.

La participation aux épreuves organisées en France (Coupes de France) est obligatoire pour permettre une confrontation régulière, évaluer le niveau de chacun et travailler les aspects technicotactiques. En veillant à la bonne articulation avec la programmation générale d'entraînement, **l'entraîneur national en charge du collectif notera l'investissement et l'implication de chaque athlète dans la pratique de la piste avant de proposer les sélections, notamment à travers la participation aux compétitions du calendrier UCI 2026.**



# MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE

## Conditions d'éligibilité

### **ENGAGEMENT DANS LE PROGRAMME FÉDÉRAL :**

- Participation aux regroupements/stages Équipe de France lorsque convoqué (sauf motif médical constaté par la commission médicale FFC ou motif professionnel validé).
- Adhésion au cadre de fonctionnement (valeurs, communication, exemplarité).

### **OBLIGATIONS DE PARTICIPATIONS AUX COMPÉTITIONS NATIONALES :**

- Participation motivée aux Championnats de France et aux manches de Coupe de France pour la saison 2026 (sauf justification médicale constatée et validée par la commission médicale de la FFC ou décision contraire validée par la DTN).
- La non-participation injustifiée à ces épreuves peut rendre l'athlète non éligible à la sélection.

### **COMPORTEMENT ET IMAGE :**

- Respect des règlements sportifs et du code de conduite de l'Équipe de France.
- Attitude exemplaire vis-à-vis du staff, des coéquipiers, des officiels et du public.

## Critères de sélection

### **RÉSULTATS EN COMPÉTITIONS :**

- Championnats de France
- Manches de Coupe de France
- Épreuves internationales (C1, C2, Coupes du monde)

## **NIVEAU DE PERFORMANCE CHRONOMÉTRIQUE ET TACTIQUE :**

- Évalué à partir du modèle de performance fédéral :
  - Chronos (200m, VPE poste par poste), stabilité des performances
  - Capacité à répéter les efforts, fiabilité en tournoi

## **PROGRESSION ET DYNAMIQUE :**

- Évolution et progression sur la saison
- Potentiel à moyen et long terme

## **CONTRIBUTION AU COLLECTIF :**

- Capacité à s'intégrer dans une équipe
- Engagement dans la dynamique du collectif Équipe de France

Ces critères ne sont pas exclusifs ni mécaniquement applicables. Ils permettent d'éclairer une décision qui reste globale et appréciée par l'Entraîneur National et le Directeur Technique National.

# Championnats d'Europe U19 / U23

## Cottbus (Allemagne) – 7 au 12 juillet 2026

### **OBJECTIFS SPORTIFS**

- **Être en capacité de performer au niveau international**
- **Préparer les athlètes dans la perspective de remporter des médailles aux Jeux Olympiques**

La sélection nominative de l'Équipe de France peut ne pas être précisée par spécialité au moment de l'annonce de la sélection.

La participation maximale pour la France est la suivante, sous réserve de modifications réglementaires (UCI et/ou UEC) :

Spécialité	Hommes	Femmes
Vitesse par équipes	4 (1 équipe)	4 (1 équipe)
Vitesse Individuelle	2	2
Keirin	2	2
KM	2	2

### ⇒ Vitesse par Équipe :

1 seule équipe peut être sélectionnée.

Sont sélectionnables les athlètes ayant satisfait collectivement un niveau de performance permettant de viser un TOP 4.

La capacité à maîtriser les aspects technicotactiques de la spécialité est prise en compte, ainsi que l'expérience internationale. Les références chronométriques réalisées lors des tests de sélection et compétition durant l'année seront pris en compte.

### ⇒ Vitesse individuelle :

2 athlètes par nation au maximum sont sélectionnés. Sont sélectionnables les athlètes ayant satisfait les critères chronométriques minimaux suivants (objectif TOP 8) dans l'année en cours :

Sur le 200 mètres lancé :

- Moins de 10''4 pour les **U19 hommes**
- Moins de 11''6 pour les **U19 femmes**
- Moins de 10''0 pour les **U23 hommes**
- Moins de 11''3 pour les **U23 femmes**

La capacité à maîtriser les aspects technicotactiques de la spécialité est prise en compte, ainsi que l'expérience internationale sur les compétitions internationales de référence. Les références

chronométriques réalisées lors des tests de sélection et compétition de référence durant l'année seront pris en compte.

Sont sélectionnables les athlètes sélectionnés nominativement au sein de la Vitesse par équipe.

### ⇒ Keirin :

2 athlètes par nation au maximum sont sélectionnés. Sont sélectionnables les athlètes ayant satisfait à l'un des critères suivants (objectif finale) :

- Capacité à « matcher » sur la durée totale d'un tournoi sur les épreuves internationales de référence

Sont sélectionnables les athlètes sélectionnés nominativement dans une autre spécialité.

### ⇒ KM :

2 athlètes par nation au maximum sont sélectionnés. Sont sélectionnables les athlètes ayant satisfait les critères chronométriques minimaux en 2026 (objectif TOP 8) :

- Moins de 1'03"5 pour les U19 hommes
- Moins de 1'11 pour les U19 femmes
- Moins de 1'02" pour les U23 hommes
- Moins de 1'09"5 pour les U23 femmes

Sont sélectionnables les athlètes sélectionnés nominativement dans une autre spécialité. La participation à cette épreuve doit servir au projet de performance sur les autres épreuves olympiques.

# Championnats du Monde U19

## Zolder (Belgique) – 19 au 23 août 2026

### **OBJECTIFS SPORTIFS**

- **Être en capacité de performer au niveau international**
- **Préparer les athlètes dans la perspective de remporter des médailles aux Jeux Olympiques**

La sélection nominative de l'Équipe de France peut ne pas être précisée par spécialité au moment de l'annonce de la sélection.

La participation maximale pour la France est la suivante, sous réserve de modifications réglementaires (UCI et/ou UEC) :

Spécialité	Hommes	Femmes
Vitesse par équipes	4 (1 équipe)	4 (1 équipe)
Vitesse Individuelle	2	2
Keirin	2	2
KM	2	2

### ⇒ **Vitesse par Équipe :**

1 seule équipe peut être sélectionnée.

Sont sélectionnables les athlètes ayant satisfait collectivement un niveau de performance permettant de viser un TOP 4.

La capacité à maîtriser les aspects technicotactiques de la spécialité est prise en compte, ainsi que l'expérience internationale. Les références chronométriques réalisées lors des tests de sélection et compétition durant l'année seront pris en compte.

### ⇒ **Vitesse individuelle :**

2 athlètes par nation au maximum sont sélectionnés. Sont sélectionnables les athlètes ayant satisfait les critères chronométriques minimaux suivants (objectif TOP 8) :

Sur le 200 mètres lancé :

- Moins de 10''3 pour les **U19 hommes**
- Moins de 11''6 pour les **U19 femmes**

La capacité à maîtriser les aspects technicotactiques de la spécialité est prise en compte, ainsi que l'expérience internationale sur les compétitions internationales de référence. Les références chronométriques réalisées lors des tests de sélection et compétition de référence durant l'année seront pris en compte.

Sont sélectionnables les athlètes sélectionnés nominativement au sein de la Vitesse par équipe.

### ⇒ Keirin :

2 athlètes par nation au maximum sont sélectionnés. Sont sélectionnables les athlètes ayant satisfait à l'un des critères suivants (objectif finale) :

- Capacité à « matcher » sur la durée totale d'un tournoi sur les épreuves internationales de référence

La capacité à maîtriser les aspects technicotactiques de la spécialité est prise en compte, ainsi que l'expérience internationale sur les compétitions internationales de référence.

Sont sélectionnables les athlètes sélectionnés nominativement dans une autre spécialité.

### ⇒ KM :

2 athlètes par nation au maximum sont sélectionnés. Sont sélectionnables les athlètes ayant satisfait les critères chronométriques minimaux en 2026 (objectif TOP 8) :

- Moins de 1'03"5 pour les U19 hommes
- Moins de 1'11" pour les U19 femmes

Sont sélectionnables les athlètes sélectionnés nominativement dans une autre spécialité. La participation à cette épreuve doit servir au projet de performance sur les autres épreuves olympiques.



# RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

## Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon – CS 40100 - Montigny-le-Bretonneux - 78 069 Saint-Quentin-en-Yvelines  
Téléphone : 08 11 04 05 55 / 01 81 88 09 24 – Courriel : [info@ffc.fr](mailto:info@ffc.fr)

## Direction Technique Nationale

- **François LAMIRAUD** ([f.lamiraud@ffc.fr](mailto:f.lamiraud@ffc.fr)) – Manager du Secteur Sprint
- **Corentin DAVY** ([c.davy@ffc.fr](mailto:c.davy@ffc.fr)) – Entraineur Sprint Relève Hommes et Femmes
- **Emmanuelle LAPIERRE** ([e.lapierre@ffc.fr](mailto:e.lapierre@ffc.fr)) – Responsable service administratif DTN

## Diffusion des sélections

<https://velo.ffc.fr> > Haut niveau > Équipe de France

The screenshot shows the FFC website's navigation bar at the top, with links for Retour au portail FFC, Fédération Française de Cyclisme, Accueil, Sélections Équipe de France, Pratiquer, Compétitions, Haut niveau (which is underlined), Actualités, La FFC, Boutique, Sélecteur, Contact, and social media icons. A search bar and a 'CHERCHER UN CLUB' button are also present. Below the navigation, a large red speech bubble on the left contains the URL <https://velo.ffc.fr/>. The main content area has a light blue header with the text 'Sélections Équipe de France'. A red arrow points from this header towards a red speech bubble on the right containing the text 'Haut Niveau'. Another red arrow points from the 'Haut niveau' link in the navigation bar towards a red speech bubble at the bottom right containing the text 'Equipe de France'. The central content area displays a table with one row of data:

Date	Discipline	Intitulé	Ville/pays	Sélection
19/11	Cyclo-cross	Coupe du Monde	Troyes (PR)	<a href="#">voir la sélection</a>

Below the table is a blue 'RETOUR ÉQUIPE DE FRANCE' button.